



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Volkswirtschaftsdepartement EVD
Bundesamt für Berufsbildung und Technologie BBT

Partage d'expériences concernant l'évaluation axée sur les compétences

Vérification des compétences professionnelles

22 avril 2009, Martin Stalder



Thèmes :

1. Examens fédéraux : les "originaux" dans le paysage de la formation
2. Des exigences plus élevées pour les procédures de qualification
3. Les compétences opérationnelles sont plus que la connaissance et le savoir-faire - les 4 éléments des compétences professionnelles
4. Les examens fédéraux comme "course d'essai"
5. Les ateliers "best practice" : "bons par expérience"



1. Les examens fédéraux sont les **originaux** (« exotiques ») du système suisse de formation, pour les 3 raisons suivantes :

➤ Ils suivent en premier lieu le **marché du travail** dans la branche concernée.

La branche doit obtenir au degré tertiaire les qualifications professionnelles répondant à ses besoins.

➤ Ils ne sont réglementés que par rapport à l'**évaluation des résultats**.

Les examens fédéraux ne sont liés à aucune filière de formation ou d'études réglementée et reconnue, ni à aucune institution de formation accréditée par l'Etat. On ne mesure que ce que les candidats sont capables de faire.

➤ Ils posent **des exigences plus élevées pour les procédures d'examen** et pour les organes responsables (commissions d'examen et d'assurance qualité, experts)



2. Exigences plus élevées pour les procédures de qualification

- Les examens fédéraux posent aux candidats **les mêmes exigences dans toute la Suisse.**
- Les examens fédéraux évaluent **le résultat global de la préparation** (cours, modules, apprentissage autodidacte) **et de l'expérience professionnelle.**
- Les examens fédéraux sont **indépendants** : les experts ne connaissent les candidats ni dans le contexte des cours préparatoires ni dans celui du travail.
- Ne sont évaluées **que les performances lors de l'examen.** Les notes d'expérience ne comptent pas.
- Les performances sont toujours évaluées par **deux experts** qui fixent ensemble la note / l'évaluation (intersubjectivité).
- Les **compétences professionnelles** sont testées et évaluées dans des situations proches de la pratique professionnelle.



3. Eléments des compétences professionnelles

Les "4 roues" des compétences professionnelles

- 1. Connaissances (professionnelles) :** théorie, bases légales, économiques, scientifiques et sociales, etc.
- 2. Savoir-faire et méthodes :** maîtrise des procédures, des processus de travail, des outils et des machines
→ pratique professionnelle
- 3. Comportement par rapport à sa profession :** présentation et fierté professionnelles, responsabilité sur le plan technique et en matière de gestion
- 4. Analyse de son expérience professionnelle :** apprendre de ses expériences, continuer à se développer, agir dans les règles de l'art.



4. Les examens fédéraux en tant que "course d'essai" - types d'examen

- Les compétences opérationnelles ne peuvent être évaluées que dans **des situations de pratique professionnelle** (réelles ou fictives).
- Ces examens permettent de vérifier si **toutes les compétences nécessaires** à l'accomplissement de tâches professionnelles complexes sont mises en pratique correctement.
- **Pratique réelle** en tant que tâche d'examen :
 - Documentation sur sa propre pratique professionnelle dans des travaux de projet, journaux d'activité, journaux d'apprentissage, etc.
- **Pratique fictive** en tant que tâche d'examen :
 - Examens pratiques
 - Etudes de cas (par écrit ou par oral)
 - Jeux de rôle
 - Simulations, etc.



5. "Best practice" – apprendre les uns des autres

- Chaque année, **plus de 200 examens fédéraux** sont organisés dans les différentes branches ou professions.
- Il existe **de nombreux bons exemples** de tâches d'examen bien conçues, c'est-à-dire pertinentes.
- Les commissions d'examen et d'assurance qualité n'ont **(encore) que trop peu d'échanges** les unes avec les autres (système de milice).
- **Ateliers de partage d'expériences concernant l'évaluation axée sur les compétences** : apprendre des expériences faites avec d'autres examens et en tirer parti pour le sien.
 - Quelle est la procédure ?
 - Est-ce un succès ?
 - Où y a-t-il des difficultés ?
 - Quelles solutions sont envisageables ?
 - Que peut-on reprendre, adapter ?
 - etc.



Nous vous remercions pour votre intérêt et votre engagement !

